RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 01083
Numéro SIREN : 502 996 382
Nom ou dénomination : ABC FENIX

Ce dépôt a été enregistré le 04/01/2019 sous le numéro de dépôt 94

Greffe du tribunal de commerce de Versailles : dépôt N°94 en date du 04/01/2019

n° de gestion
n° de dépôt
- 4 JAN. 2019
n° de facture
n° de chrono

ABC FENIX
Société à responsabilité limitée
Au capital de 75 000 €
113 avenue du Général Leclerc 78220 Viroflay
502 996 382 RCS Versailles

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés du 15 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 15 Décembre,
A 9 heures,

Les associés de la société ABC FENIX, SARL au capital de 75000 € divisé en 250 parts sociales, dont le siège est à Viroflay, 113 Avenue du Général Leclerc, se sont réunis audit lieu sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur BERGER, gérant de la société.

Sont présents :
- Madame VANEGAS SANABRIA Gloria Liliana, propriétaire de 90 parts,
- Monsieur BERGER Michel, propriétaire de 160 parts

Soit un total de 2 associés présents, totalisant 250 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :
- Arrêté des comptes au 30 juin 2018,
- Lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 30 juin 2018
- Soumission à approbation de la rémunération du gérant
- Questions diverses.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :
- les statuts;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos au 30 juin 2018;
- le rapport de la gérance;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée;
- la copie des lettres de convocation et leurs accusés de réception;
- la feuille de présence.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture du rapport mentionné ci-dessus.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour:

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 juin 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
En conséquence, l'assemblée générale donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 30 juin 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale des associés prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaitre un bénéfice de 15 632,00 € après impôts, que les associés décident d'affecter comme suit:

Résultat de l'exercice	15 632,00
Report à nouveau (N-1)	94 900,85
Bénéfice distribuable	110 532,85
Dividendes	7 500,00 (soit 30 euros par part sociale), ce dividende devant être payé au siège social à compter du 15 décembre 2018
Report à nouveau	103 032,85

Conformément aux dispositions légales, les associés prennent acte que les distributions intervenues au cours des trois derniers exercices se sont élevées à :

Exercice clos le 30 juin 2017: 7 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu par le Code général des impôts en matière de distribution de dividendes.

Exercice clos le 30 juin 2016: 7 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu par le Code général des impôts en matière de distribution de dividendes.

Exercice clos le 30 juin 2015: 2 500 €, entièrement éligible à l'abattement de 40% prévu par le Code général des impôts en matière de distribution de dividendes.

Exercice clos le 30 juin 2014: Néant

Nous précisons que le pourcentage de dotation à réserve légale de l'exercice est égal au minimum exigé par la loi et que la réserve facultative constituée les exercices précédents reste inchangée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve un montant de 39 200 € à titre de rémunération du gérant perçue pour l'exercice social du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018 et des avantages en nature valorisés à 1396 € qui consistent en l'utilisation de la voiture de la société pour ses déplacements personnels.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur BERGER pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h00

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Le gérant

Les associés

Fait à Viroflay, le 15 décembre 2018

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	27 139	21 535	5 604	5 964
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 776		2 776	4 179
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**29 915**	**21 535**	**8 380**	**10 142**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	25 167		25 167	
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	8 285		8 285	9 703
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 417		3 417	10 340
Fournisseurs débiteurs	560		560	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	5 286		5 286	3 631
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 690		9 690	5 052
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	75 000		75 000	75 000
Disponibilités	152 259		152 259	138 906
Charges constatées d'avance	2 880		2 880	5 525
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**282 543**		**282 543**	**248 156**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**312 458**	**21 535**	**290 923**	**258 299**

Bilan

	Net au 30/06/18	Net au 30/06/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	75 000	75 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	7 500	2 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 000	5 000
Report à nouveau	94 901	79 132
Résultat de l'exercice	**15 632**	**28 269**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**198 033**	**189 901**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 017	4 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	32 625	24 914
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 669	16 654
Personnel	*3 132*	*3 863*
Organismes sociaux	*5 554*	*16 067*
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*81*	*1 969*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*811*	*932*
Dettes fiscales et sociales	9 579	22 831
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**92 890**	**68 398**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**290 923**	**258 299**

Compte de résultat

	du 01/07/17 au 30/06/18 12 mois	%	du 01/07/16 au 30/06/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	285 463	100,00	315 427	100,00	-29 964	-9,50
Production stockée	25 167	8,82			25 167	
Subventions d'exploitation	327	0,11	257	0,08	70	27,27
Autres produits	3 372	1,18	1 266	0,40	2 106	166,40
Total	**314 328**	**110,11**	**316 949**	**100,48**	**-2 621**	**-0,83**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	133 146	46,64	130 044	41,23	3 102	2,39
Variation de stock (m/ses)	1 418	0,50	5 875	1,86	-4 457	-75,87
Achats de m.p & aut.approv.	3 934	1,38	3 027	0,96	907	29,97
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	45 445	15,92	45 194	14,33	251	0,56
Total	**183 943**	**64,44**	**184 140**	**58,38**	**-197**	**-0,11**
MARGE SUR M/SES & MAT	**130 386**	**45,68**	**132 810**	**42,10**	**-2 424**	**-1,83**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	7 675	2,69	7 117	2,26	558	7,84
Salaires et Traitements	70 269	24,62	60 586	19,21	9 684	15,98
Charges sociales	28 836	10,10	26 250	8,32	2 585	9,85
Amortissements et provisions	4 728	1,66	5 813	1,84	-1 085	-18,67
Autres charges	1 447	0,51			1 447	
Total	**112 955**	**39,57**	**99 766**	**31,63**	**13 189**	**13,22**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**17 431**	**6,11**	**33 043**	**10,48**	**-15 613**	**-47,25**
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	**17 431**	**6,11**	**33 043**	**10,48**	**-15 613**	**-47,25**
Produits exceptionnels	833	0,29			833	
Charges exceptionnelles	135	0,05	20	0,01	115	578,05
Résultat exceptionnel	**698**	**0,24**	**-20**	**-0,01**	**718**	**NS**
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	2 497	0,87	4 754	1,51	-2 257	-47,48
RESULTAT DE L'EXERCICE	**15 632**	**5,48**	**28 269**	**8,96**	**-12 637**	**-44,70**

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe

GEXCO

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABC FENIX

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 290 923 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 632 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 075 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 489			3 489
- Matériel de transport	19 282	4 368		23 650
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**22 771**	**4 368**		**27 139**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 179		1 403	2 776
Immobilisations financières	**4 179**		**1 403**	**2 776**
ACTIF IMMOBILISE	**26 950**	**4 368**	**1 403**	**29 915**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 368		4 368
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**4 368**		**4 368**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 403	1 403
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**1 403**	**1 403**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 137	349		3 486
- Matériel de transport	13 670	4 379		18 049
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**16 807**	**4 728**		**21 535**
ACTIF IMMOBILISE	**16 807**	**4 728**		**21 535**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 24 608 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 776		2 776
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 417	3 417	
Autres	15 536	15 536	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 880	2 880	
Total	**24 608**	**21 832**	**2 776**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 75 000,00 euros décomposé en 250 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 60 265 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 669	46 669		
Dettes fiscales et sociales	9 579	9 579		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 017	4 017		
Produits constatés d'avance				
Total	**60 265**	**60 265**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 017			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Honoraires NP	864
Primes de bilan CAP	2 000
Charges sociales - charges à payer	1 600
Charges sociales sur primes prov.	800
Taxe d apprentissage CAP	87
CFE a payer	494
Taxe foncière CAP	230
Total	**6 075**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurances, période d avance	2 880		
Total	**2 880**		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. D'un montant de 2 075 euros, il sera affecté au soutien des mesures suivantes (répartition faite en pourcentage) :

	% affecté
Soutien du fonds de roulement	100